Uruffe en 1846 sur la Départementale n° 18

La route reliant Vézelise à Vaucouleurs figurait dès 1750 sur la Carte de Cassini, établie à la veille de la Révolution à la demande du roi Louis XV. Baptisée Départementale n° 18 au 19ème siècle, élargie à plusieurs reprises en un temps où le roulage ne cessait de se développer, elle desservait le bourg de Colombey-les-Belles, promu chef-lieu de canton par la réorganisation administrative de la Constitution de l'An VIII, ainsi que Vannes-le Châtel, Uruffe et Gibeaumeix. Le Concordat, complété par les Articles Organiques, avait élevé Colombey au rang de Paroisse-mère avec son curé, les autres paroisses du canton étant des succursales avec desservant sous la surveillance du curé. Tel était, schématiquement parlant, le cadre administratif et religieux où s'est inscrit le village d'Uruffe au cours du 19ème siècle.

Depuis Colombey la Route, après avoir croisé l'ancienne voie romaine se dirigeant vers Chalon-sur-Saône, gagnait Vannes-le-Châtel dont l'appellation rappelait le château que s'était fait construire à la fin du 16ème siècle Jean-Jacques de Ligniville, membre de l'une des familles les plus importantes de Lorraine qui s'était illustrée au service de ses Ducs. Un puissant seigneur que le comte de Ligniville, ancien gouverneur de Toul sous le Roi Henri, qui avait participé au traité de paix entre le duc de Lorraine Charles III et Henri IV, et avait signé la minute du contrat de 1598 concernant le mariage de l'héritier lorrain, le futur Henri II, avec la protestante Catherine de Bourbon, la sœur du roi. Certains au temps de la Révolution le considéraient encore comme un symbole de la barbarie féodale disparue depuis des lustres, et l'accusaient d'avoir spolié d'une partie de leurs bois les villages de Gibeaumeix, d'Uruffe et de Blénod, moyennant sa protection accordée aux habitants pendant le temps peu sûr des guerres de religion, d'autres voyaient en lui un redresseur de torts qui serait intervenu en faveur des gens d'Uruffe pour la défense de leurs communaux. Le château de Vannes était encore habité au début du 19ème siècle par M. Griveau, un notaire royal devenu en 1788 propriétaire des Verreries dont la fondation, à la faveur de l'étendue du massif forestier de Vannes, était due dans les années 1770 à la Comtesse de Rheims, née Rose de Barbarat. Témoin de plus de deux siècles d'Histoire, le château du comte de Ligniville, livré à la pelle des démolisseurs peu après le décès de M. Griveau, avait inscrit son nom dans la toponymie au lieu-dit : le château.

Après Vannes-le-Châtel, la Départementale n° 18 continuait son parcours, accidenté à l'endroit dit du « Fond de Fosse », par Uruffe et Gibeaumeix, deux communes distantes de 1 km 500, pour s'en aller rejoindre à

Chalaines la route de Nancy-Toul-Orléans, née vers 1740 et qui transitait encore en 1840 par Choloy-Ménillot, la vallée forestière du Seigneur et Rigny-St-Martin. Uruffe, en un temps où beaucoup de villages n'étaient encore desservis que par des chemins plus ou moins faciles d'accès, était donc favorisé en comparaison d'un bourg comme Blénod-les-Toul dont la liaison routière avec Toul et Vaucouleurs ne serait terminée qu'en 1850, après dix années de travaux. - « La faute aux Frères lazaristes de l'ancien Séminaire de Toul, mais tout pliait devant l'Eglise sous la monarchie », disait-on. Les Frères - ils possédaient au 18ème siècle le riche domaine de Quatre-Vaux qu'ils avaient hérité au siècle précédent de l'Hôpital du St-Esprit - soucieux de leur tranquillité, lorsqu'ils venaient à St-Fiacre se reposer dans la Grande Maison proche de la chapelle, se seraient opposés à la construction d'une route ouvrant le Pays des Côtes, consacré à la viticulture, sur les Pays de Meuse.

La Départementale 18 ne fut donc sans doute pas étrangère à l'expansion démographique du village d'Uruffe, qui ne comptait guère que 36 feux en 1707 d'après l'état temporel des Paroisses, soit environ 150 hab selon les normes retenues de 4 à 5 habitants par feu ou foyer, mais atteignait 82 feux à la veille de la Révolution, les 500 habitants à la fin du siècle et 888 hab au recensement de 1846 sous le roi Louis-Philippe. Des statistiques qui s'avéraient en cohérence avec celles du curé Husson qui, en 1772, avait inscrit scrupuleusement au registre paroissial le nombre de personnes, nommément citées, ayant communié cette année-là : 290 communiants, 133 pour les hommes et les garçons, 167 pour les femmes et les filles, et les jeunes enfants ne communiant pas...

La Route avait donné son nom à la rue la plus peuplée, qui comptait 198 habitants au recensement de 1846: la Rue de la Route. Ayant parcouru depuis Vannes quelque 4 km, elle laissait à sa gauche, peu après l'entrée du village, la Rue des Morlots toujours désignée comme Grande Rue en 1825 et qui menait encore en 1846 - on y dénombrait à présent 100 habitants - à l'épicentre de la commune : la Place publique, avec ses deux écoles au rez-de-chaussée d'un grand bâtiment dû au regroupement de deux maisons : l'école de garçons qui avait pour maitre M. Jeancenelle, un habitant du village, et dont la petite cour d'entrée ou cour de l'instituteur, encore visible aujourd'hui, donnait sur la Place. Quant à l'école de filles, elle ouvrait sur la ruelle par une cour triangulaire dite de l'institutrice, et était tenue par une religieuse de la Doctrine Chrétienne, une congrégation pour l'éducation des filles à la campagne fondée, au 18ème siècle, par l'Abbé Vatelot de Bruley. La salle du Conseil municipal et son cabinet d'archives occupaient toujours le premier étage de l'école de garçons. A proximité de la place, l'église, avec sa tour romane qui veillait sur le cimetière ;

elle criait misère et était devenue au lendemain de la Révolution beaucoup trop petite. Petite, elle l'était déjà sous le ministère du curé Husson qui avait dû procéder en 1766 à une répartition rigoureuse des places afin d'éviter les bousculades lors des célébrations du culte. En 1762 le chapitre de Toul, alors patron de la paroisse, s'était déjà préoccupé du problème. Des travaux pour l'agrandissement de l'église, voire sa reconstruction, avaient bien été envisagés, le Président du chapitre de la cathédrale devant écrire au Prévôt afin qu'il veille à la sauvegarde des intérêts de la Paroisse au moment de l'adjudication des travaux... et puis l'affaire en était restée là ; mais à présent, en ce mitan du siècle, il y avait urgence... une urgence qui durait depuis plus de cinquante ans, la commune s'étant par ailleurs engagée financièrement dans les années 1820-1825 pour l'aménagement des écoles et la construction des ponts. Quelques aménagements de fortune avaient bien cependant été apportés à l'édifice. Autant valait un emplâtre sur une jambe de bois!

Un peu plus loin, la Route franchissait le Grand Pont au croisement de la Rue du Ruisseau de la Deuille, lequel allait rejoindre l'Aroffe un peu plus loin; un pont qu'on aurait pu tout aussi bien appeler le Pont Neuf puisque la commune, après publication le 14 mars 1823 dans le journal de Toul, avait fait procéder le 20 mars 1823 par-devant le Sous-Préfet à l'adjudication aux rabais de quatre ponts, au moins-disant dirons-nous, par appel d'offres selon l'expression actuelle. On en avait donc profité pour faire reconstruire le pont du moulin sur l'Aroffe, qui servait de communication avec les communes meusiennes de Pagny et Champougny desservies par des chemins, et pour édifier, en plus du Grand Pont, deux autres ponceaux rue du Ruisseau.

A droite du Grand Pont, la rue se prolongeait par le chemin rural de la Deuille qui s'enfonçait dans une vallée forestière que, chaque année, des habitants empruntaient pour se rendre à Menne en pèlerinage aux alentours du 25 mars, fête de l'Annonciation. L'abbé Guillaume, nommé en 1837 desservant de la succursale touloise de Blénod-lès-Toul, déplorait déjà avec la perte du sentiment religieux « la dissipation, des amusements bruyants, des jeux plus ou moins répréhensibles qui en faisaient le but le plus ordinaire du pèlerinage ».

A gauche du Pont, on pouvait voir encore, donnant sur la rue du ruisseau, deux terrains à bâtir, l'un appartenant à Martine Lataille, en religion Sœur Juliette de la Doctrine Chrétienne qui enseignait les filles à l'école de Crépey, l'autre, presqu'en vis à vis, aux époux Victor (1). Un peu plus loin, à l'angle formé avec la Rue Basse qui comptait 73 habitants, une maison à tourelle avec fenêtres à meneaux et escalier à vis, précédée d'un grand jardin clos de murs, une ancienne maison-forte du 16ème siècle qui avait appartenu

Villesme de Mallory. M. Jean de Villesme, Chevalier Seigneur d'Eloff et Dame Gabrielle de Piloy et de Mallory son épouse y avaient résidé jusqu'en 1677. Leurs deux filles, Anne et Catherine, étaient demeurées ensemble dans la demeure paternelle jusqu'en 1694, année où Anne épousait en l'église d'Uruffe Jacques Petitier, Seigneur du Breuil, Conseiller du Roy Louis XIV et Président de la ville et élection de Château-Chinon; Catherine, seule désormais, finirait ses jours dans la maison familiale à l'automne 1737. Elle était alors âgée de 85 ans. Elle fut inhumée dans l'église du cimetière comme ceux qui avaient compté dans la paroisse : ses parents qui avaient été les bienfaiteurs de l'église, notaire Mathis, le curé Louis Boyard fondateur de la confrérie du St-Sacrement en 1695, sous l'épiscopat de l'Illustrissime et Révérendissime Mgr de Bissy... Quelque temps après le décès de Mademoiselle de Villesme, un nouveau venu, M. Benoit Cachedenier de Vassimon, conseiller à la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc, devenait propriétaire de la maison à tourelle. Les Anciens du village se rappelaient les Vassimon, MM. Benoît et son fils Antoine Benoît, conseiller à la Cour de Lorraine devenue Parlement en 1775. Magistrats appartenant à la noblesse de robe, ils affichaient, comme c'était l'usage, leur appartenance sociale au premier rang de l'église paroissiale, côté épître. Mais on se rappelait surtout les charges lourdes pesant sur les terres roturières, le procès intenté en 1791 à la commune par la famille De Vassimon pour non-respect du contrat d'acensement, un bail perpétuel assorti d'une redevance annuelle en nature, soit 25 bichets de blé et 25 bichets d'avoine mesure de Gondrecourt (bichet ou boisseau d'une valeur allant de 20 à 40 litres suivant les endroits) portant sur une terre dite « Les Vassimonnes », et qu'avait passé en 1741 avec l'assemblée du village le Sieur de Vassimon. Il y avait eu ensuite au début du un procès interminable, engagé par un certain Guillaume nouveau siècle Dordelu devenu bénéficiaire de la rente, et qui s'était soldé par une fin de nonrecevoir, les instances administratives ayant refusé le dédommagent proposé par la commune. L'affaire était aussi par trop ancienne.

La Route laissait ensuite à sa gauche la désormais Grande Rue, avec ses 179 habitants, prolongée par la Rue du Moulin que peuplait à lui seul le meunier, Martin Dourche, avec sa femme et ses six enfants. Le moulin, un moulin à grains sur l'Aroffe de bon rapport, avait appartenu jadis au chapitre de Toul et fonctionnait déjà au 17ème siècle. Etait arrivée la Révolution, les biens du Clergé, devenus biens nationaux, avaient été vendus afin de renflouer les caisses de l'Etat, désormais vides.

A la sortie du village, à gauche une Poste aux chevaux, dont l'enseigne était encore visible après la guerre et où les voitures publiques s'arrêtaient autrefois lorsque le besoin de changer de chevaux se faisait sentir. A droite, un

chemin d'intérêt communal qui reliait Uruffe à Blénod-les-Toul. Huit km restaient encore à parcourir pour rejoindre par Gibeaumeix, un village de 300 habitants environ, la route venant de Rigny St-Martin et se dirigeant vers Vaucouleurs.

En 1846, Uruffe voyait sa population de 888 habitants, répartie entre 231 ménages pour 188 maisons, une maison pouvant n'abriter qu'une seule personne ou bien une famille élargie comprenant domestiques et ascendants. Le recensement dénombrait 440 personnes de sexe masculin, soit 244 garçons, 184 hommes mariés et 12 veufs, et côté féminin 448 personnes, soit 233 filles, 184 femmes mariées et 31 veuves.

D'après le recensement de 1846, le village comptait des cultivateurs et des journaliers louant leurs bras à la journée, un vigneron et un berger, un brigadierforestier et un garde-champêtre. A ceux-ci venaient s'ajouter bon nombre de bûcherons-scieurs de long, des tourneurs sur bois, des maçons, un menuisier, un plafonneur, un couvreur, un peintre en bâtiment, des carriers, des manœuvres. Notons aussi la présence d'un chaufournier, Sébastien Bon dont le fils Claude s'était fait marchand de chaux (le chaufour installé en bordure de l'Aroffe, là où la rivière forme un coude très en amont du moulin). On rencontrait aussi un charron, un bourrelier qui faisait, vendait ou réparait les harnachements des animaux de trait, un sabotier et des marchands de poteries et de chiffons. Plus original, Nicolas Pierson qui était carrier de profession était également maitre de billard. Le billard, divertissement autrefois de gens aisés, était devenu celui du peuple et s'était glissé jusque dans les campagnes. La profession étant soumise à patente, elle s'est trouvée au nombre de celles que la loi de 1791 permettait d'exercer librement. Le jeune Martin Pierson, son fils âgé de 10 ans encore élève à l'école d'Uruffe, partirait quelques années plus tard à la ville, à Toul puis à Paris pour y apprendre le métier de sculpteur. Ayant été encouragé par le curé du village à servir l'Eglise, c'est lui qui ouvrira en 1860 un atelier de statues et de monuments funéraires à Vaucouleurs qui prendra, en 1865, le nom d'l'Institut catholique de Vaucouleurs. Tel était en 1846 le panorama humain du village.

La diversification des activités peut expliquer que la chute démographique se soit manifestée ici tardivement puisque, en 1881, on dénombrait encore 860 habitants, après avoir exclu une population éparse temporaire de 47 personnes, soit 30 individus habitant au Fort pour son aménagement, 2 appartenant au corps de troupe et 15 ouvriers étrangers pour Travaux publics, auxquelles s'ajoutaient les 21 personnes de l'Orphelinat créé récemment et comprenant 3 religieuses et 18 orphelines. Il est vrai aussi que l'épidémie de choléra

particulièrement meurtrière, survenue en 1854, n'a pas eu ici d'impact au vu des tables de mortalité.

Cette route, que nous venons d'emprunter en nous arrêtant un moment à Uruffe, comment l'imaginons-nous aujourd'hui? En un temps où les moyens modernes de transport étaient encore inconnus dans nos campagnes, la Route voyait passer des gens de toutes conditions, petits colporteurs allant proposer leur pacotille, marchands de poteries, de faïences et de chiffons (plusieurs à Uruffe), bûcherons se rendant dans des forêts parfois éloignées, artisans de la construction allant proposer leur savoir-faire, paysans se rendant au marché vendre les produits du terroir (la pomme de terre à Uruffe, valorisant la jachère, était l'objet d'un commerce important), transporteurs de pierres conduisant des charrois, les carrières d'Uruffe étant alors réputées dans la région pour leurs pierres de taille. Tout ce monde se déplaçait lentement, qui à pied, qui en charrette ou poussant une carriole sans oublier, après les carrosses d'autrefois, la voiture publique ou diligence tirée par des chevaux. C'est pourquoi en 1846, alors que les échanges s'étaient fortement intensifiés, un village comme Uruffe a pu compter jusqu'à trois auberges qui tenaient table ouverte pour le voyageur de passage, fatigué par un long trajet. Rue de la Route, Joseph Maljean et Jacques Auguste François s'étaient faits chacun tenancier d'auberge. Une nourriture frugale à base de légumes, le village ne comptant alors qu'un épicier et deux coquetiers, le pain qui n'était pas de boulange fourni par la chambre à four domestique, et la viande, un luxe, par le petit élevage familial éventuellement.

Une histoire que l'on se racontait à la veillée en cette fin du 19ème siècle et qui avait trait à la Route, celle du Trou du Carosse : un jour, un voyageur suivait dans un carrosse l'ancienne route d'Uruffe à Vannes-le-Châtel. A mi-parcours, il fallut descendre la côte de Fosse. Le chemin était pentu, le terrain en contrebas, fangeux et mouvant. Le cheval allait bon train lorsque brusquement...au bas de la côte...cheval, carrosse et voyageur furent engloutis dans le sol sans qu'on les revît jamais. A cet endroit jaillit alors une des sources de Fosse : le Trou du Carrosse. Telle est la légende rapportée en 1888 par le maitre d'école d'Uruffe, M.Gille. Je l'ai découverte à la Bibliothèque municipale de Nancy, dans une monographie rédigée par cet instituteur à la demande du Ministère de l'Instruction Publique adressée à tous les instituteurs de France, le but étant de valoriser l'enseignement communal laïc, mis en place quelques années auparavant par les lois Jules Ferry.

La route, pentue, était particulièrement dangereuse dans le virage de Fosse. Dans l'immédiat après-guerre, il y eut plusieurs accidents, dont l'un mortel si j'ai bonne mémoire. Au temps des carrosses et des berlines, où la dangerosité d'une route, la maladresse d'un cocher, l'emballement d'un cheval suffisaient à provoquer un accident - il était recommandé de prévoir son testament avant de partir en voyage - il ne faut pas s'étonner que cette légende, tout en déformant et en amplifiant un fait sans doute authentique, ait pris racine dans l'imaginaire de toute une population.

Marie-Thérèse BAGNON - épouse -MARTIN

PS: M-Th Bernard m'a confirmé par téléphone qu'on évoquait encore à Uruffe les Vassimon. La maison est à présent en vente, une maison ancestrale puisque c'est l'arrière-grand-oncle de Pierre et de Michel Bernard, Mansuy Bernard, qui en était devenu propriétaire au cours du 19ème siècle. M. Gromaire, Directeur de l'Ecole Normale de Nancy et son épouse Anne-Marie Bernard (nièce de Mansuy et fille du maire Michel Bernard), les nouveaux propriétaires, ont passé semble-t-il leur retraite à Uruffe. De proche en proche, on arrive à la famille de Michel Bernard, bien connue. Tel est le pédigrée de cette maison chargée d'histoire.

NB: le terrain appartenant à Sœur Juliette sera utilisé à la construction de la nouvelle église, celui des époux Victor à celle de l'école de filles qui regroupera peu avant 1930 tous les enfants, garçons et filles scolarisés.